

COMMUNIQUE DE PRESSE – 5 mai 2025

Parc du Doubs : des projets à foison pour 2025-2028



Le Parc naturel régional du Doubs a présenté les actions qu’il mènera durant la période 2025-2028 lundi matin lors d’une conférence de presse. En effet, le Canton du Jura, en sa qualité de canton pilote, et l’Office fédéral de l’environnement ont récemment signé la convention-programme confirmant les projets que le Parc conduira durant les quatre prochaines années ainsi que leur financement. De nouvelles thématiques comme les pâturages boisés, la promotion de la biodiversité dans les villages, la mobilité ou l’énergie font leur entrée dans les dossiers du Parc. L’institution poursuivra en outre son travail sur les murs de pierres sèches, la promotion des produits du terroir, les animations pour les écoles ou encore le tourisme durable, notamment.

En collaboration avec le Canton du Jura, son canton pilote, le Parc naturel régional du Doubs (PNRD) a présenté à la presse lundi matin les projets et les actions qu’il mènera entre 2025 et 2028. Cette nouvelle période d’activité s’ouvre officiellement après la signature d’une convention-programme entre le Canton et l’Office fédéral de l’environnement, étape cruciale pour débloquer les financements fédéraux et cantonaux dont bénéficie le Parc pour mener à bien les missions qui lui sont confiées.

Le ministre jurassien de l’environnement David Eray a souligné l’importance du Parc du Doubs pour les trois cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne en tant qu’instrument de développement durable de la région. Il

a rappelé que les parcs naturels régionaux permettent notamment de mettre en œuvre les politiques et stratégies publiques en matière de biodiversité, d'agriculture, de tourisme, d'énergie ou encore de mobilité. Pour sa part, Mathilde Crevoisier Crelier a indiqué que le Parc du Doubs s'est montré plus ambitieux pour les quatre années à venir, en proposant à ses partenaires de nouveaux projets, notamment en lien avec le développement économique régional. La présidente du PNRD a relevé que l'institution est désormais solidement ancrée dans son territoire. Enfin, Patrick Herrmann, le vice-président extraordinaire du Parc, a expliqué que le changement climatique et la perte de biodiversité ainsi que leurs effets dans notre région avait guidé la définition des projets 2025-2028. Le Parc vise ainsi à proposer aux collectivités et aux habitants des mesures pour s'adapter à ces évolutions.

Poursuivant son objectif premier, le développement durable de la région, le PNRD continuera de déployer ses activités dans ses trois grands domaines de prédilection : la préservation de la nature et du paysage, le soutien à l'économie durable ainsi que la sensibilisation et l'éducation à l'environnement. Il entend renforcer la dimension participative en impliquant davantage les acteurs locaux dans des actions concrètes comme des chantiers nature, des actions favorisant la nature dans les villages ou la restauration de murs de pierres sèches.

De nouveaux projets...

A partir de 2025, de nouvelles thématiques font leur entrée dans les dossiers du Parc du Doubs. Dans le **domaine « nature »**, de nouvelles actions seront menées en lien avec les pâturages boisés. Le but sera notamment de réaliser une recherche sur les différentes techniques de rajeunissement et de mettre en pratique des tests sur le terrain. Une démarche visant à conserver certaines espèces de gentianes et leurs milieux sera aussi lancée dans ce cadre. Le PNRD a aussi pour objectif de créer davantage d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les villages et de sensibiliser la population à l'importance de la nature en zone bâtie.

Dans le **domaine « économie durable »**, le Parc sera actif dans un nouveau champ d'activité : la transition durable qui comprend notamment les thématiques de la mobilité et de l'énergie. Le but est d'accompagner les partenaires de l'institution, notamment les communes et les entreprises, dans leurs projets en lien avec la mobilité douce, les énergies renouvelables et les économies d'énergies ainsi que de créer des synergies entre eux. Des actions d'information et de sensibilisation seront également proposées pour inciter les entreprises, la population et les collectivités à adopter des pratiques plus durables. Le Parc du Doubs va créer de nouvelles offres de tourisme durable, sur le thème des contes et légendes, des produits du terroir ou encore du Doubs. Par ailleurs, le Parc entend renforcer les circuits-courts pour la distribution et la valorisation de ses produits du terroir labellisés.

Troisièmement, dans le **domaine « sensibilisation et éducation à l'environnement »**, le Parc travaille sur l'ouverture d'un nouvel espace d'accueil, d'information et de sensibilisation aux Brenets. Il sera consacré au thème de l'eau souterraine et de la géologie karstique et permettra aux visiteurs de mieux comprendre les particularités du sous-sol de la région et les problèmes spécifiques du Doubs et du lac des Brenets. En outre, le Parc et le Centre Nature Les Cerlatez travaillent à la conception d'un espace d'accueil à La Theurre, dans le cadre du plan spécial cantonal actuellement dans sa phase d'examen préalable. De plus, une nouvelle offre d'animation scolaire sera créée sur le thème de l'alimentation, en lien avec la valorisation des productions locales.

Enfin, le Parc du Doubs va développer des partenariats avec le monde de la recherche, en particulier avec les Hautes Écoles et les Universités, afin d'améliorer la qualité de ses projets. La thématique de l'eau et de la biodiversité sera au cœur de ces collaborations.

...et des actions qui se poursuivent

En parallèle à ces nouveaux thèmes, le Parc du Doubs poursuivra de nombreuses activités d'ores et déjà en cours. Il continuera d'assurer le suivi des mesures en faveur du Doubs, d'améliorer la biodiversité sur ses berges et de sensibiliser les publics, notamment à travers son programme scolaire Graines de Chercheurs. Le recrutement, la formation et la mise à disposition de guides nature qui sillonnent les réserves des étangs des Franches-Montagnes et du bord du Doubs, afin d'informer et de sensibiliser les visiteurs, continuera d'être organisé chaque été. Le travail en lien avec la restauration des murs de pierres sèches ainsi que son suivi photographique du paysage se poursuivront également.

La labellisation de produits du terroir ainsi que leur promotion continueront également d'occuper le Parc du Doubs. L'institution basée à Saignelégier mettra toujours sur pied des animations en lien avec la nature et la culture, pour les écoles et pour le grand public. Autre outil de sensibilisation, les portes d'entrée, lieux d'accueil et d'information du Parc, continueront de se déployer dans les sites existants à Saint-Ursanne et à La Chaux-de-Fonds.

Un budget plus conséquent

Le dossier présentant les différents projets que le Parc souhaite mener ainsi que la demande de financement liée ont été déposés auprès de la Confédération en mars 2024. L'Office fédéral de l'environnement a évalué très positivement les propositions formulées et toutes ont été acceptées, de même que le montant de la subvention fédérale demandée. Le Parc du Doubs voit ainsi son budget passer de 1,2 million à 1,6 million de francs par année, ce qui lui a permis d'engager deux nouveaux collaborateurs.

[Cliquez ici pour accéder aux fiches
détaillant chacun des projets du Parc du Doubs
pour la période 2025-2028.](#)

CONTACTS

David Eray
Ministre jurassien de
l'environnement

032 420 53 00
david.eray@jura.ch

Mathilde Crevoisier Crelier
Présidente du Parc du Doubs

079 218 33 68
mathilde.crevoisier@parl.ch

Patrick Herrmann
Vice-président extraordinaire du
Parc du Doubs

079 320 16 28
patrickherrmann@bluewin.ch

Régis Borruat
Directeur du Parc du Doubs

078 809 60 05
regis.borruat@parcdoubs.ch